Cinquante-sixième année. - N ° 228 A Jeudi 24 novembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1636

60 – OISE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BEAUVAIS

Ventes et cessions

822 879 029 RCS Beauvais.
FABYANO.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 170000.00 EUR.
Adresse : 125, rue de Noailles, 60370 Hermes.
Précédent propriétaire : 822 879 029 RCS Beauvais. **FABYANO.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : AVERJISA Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 125 rue de Noailles 60370 Hermes Capital : 200000.00 EUR Numéro unique d'identification : 751468711 Lieu d'immatriculation : Beauvais. Société absorbee : FABYANO Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 125 rue de Noailles 60370 Hermes Capital : 170000.00 EUR Numéro unique d'identification : 822879029 Lieu d'immatriculation : Beauvais. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 241075.00 EUR - passif de 9937.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : En vue de rémunérer cet apport, la société AVERJISA augmentera son capital de 170,000€ par l'émission de 17 000 actions. 1 action de la société AVERJISA pour 1 action de la société FABYANO. Il est précisé que la société FABYANO est propriétaire de 19 049 actions de la société AVERJISA. Le capital de la société AVERJISA après avoir été augmenté d'un montant de 170 000€ sera réduit d'un montant de 190 490€. En conséquence, le capital sera ramené à 179 510€. Montant de la prime de fusion / scission : 61139.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 15.11.2022. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société AVERJISA : 17.11.2022 (au greffe du tribunal de commerce de BEAUVAIS). Pour la société FABYANO : 17.11.2022 (au greffe du tribunal de commerce de BEAUVAIS)..